

L'ADIL 32 ET ERDF ONT SIGNÉ

Une collaboration qui a pour but d'améliorer les informations auprès des particuliers.



L'ADIL 32 ET ERDF ONT SIGNÉ

Mercredi 23 septembre en matinée au Conseil Départemental du Gers a été signée une convention entre l'Agence départementale d'information sur le logement du Gers (ADIL) et ERDF. Pour Hélène Rozis Lebreton, Présidente de l'ADIL 32, et Christian Bresson, Directeur Territorial d'ERDF, il s'agit par cette signature de renforcer la collaboration entre les deux organismes afin d'améliorer l'information notamment auprès des particuliers.

Ce qui permet au directeur, Thierry Lagrange, de synthétiser les missions de l'ADIL qui sont « de faire cheminer l'utilisateur, le professionnel, et l'élu à travers les méandres et les subtilités du droit, de l'immobilier, de l'urbanisme, et de la fiscalité ». En résumé ce sont des services et des conseils divers liés à l'habitat que prodigue gratuitement l'ADIL pour toutes les personnes qui souhaitent une expertise de cet organisme.

Et dans le cadre de l'information des clients particuliers, la convention ADIL et ERDF, sera particulièrement intéressante pour le projet de remplacement des compteurs électriques existants par des compteurs communicants Linky, sur les démarches à effectuer lors des travaux immobiliers nécessitant un raccordement au réseau électrique ou une modification au réseau électrique existant, « plus globalement sur les missions d'ERDF, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui est indépendant des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat d'électricité ».

L'ADIL dont la mission est d'assurer sur tout le territoire départemental un service public d'information en matière de logement et d'habitat rajoute par cette convention une corde supplémentaire à son arc. Laquelle lui permettra par sa bonne connaissance des procédures de raccordement au réseau électrique de favoriser le développement des installations d'énergies renouvelables.

Cette coopération entre ADIL 32 et ERDF s'avèrera aussi intéressante pour détecter les situations de clients en précarité énergétique et prévenir les suspensions d'énergie.



Christian Bresson, Hélène Rozis Lebreton, et Thierry Lagrange ont signé la convention.